

SÉANCE ORDINAIRE 18 AOÛT 2014 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE DIX-HUITIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE QUATORZE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR NORMAND CLERMONT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES QUINZE.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sont présents formant quorum :

M. Normand Clermont, représentant de Pointe-Calumet, président
M. Yves Legault, représentant de Ste-Marthe-sur-le-Lac, vice-président

Mme Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes

M. Louis-Philippe Marineau, représentant de Saint-Joseph-du-Lac

Sont également présents :

Mme Guylaine Comtois, secrétaire-trésorière
M. Alexandre Toméo, conseiller Pointe-Calumet

ADMINISTRATION

Résolution RT 073-08-2014

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 18 AOÛT 2014

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 18 août 2014 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

PROCÈS-VERBAL

Résolution RT 074-08-2014

2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2014

Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2014 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

ADMINISTRATION

Résolution RT 075-08-2014

3.1 <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DES MOIS DE JUIN ET DE JUILLET</u> 2014

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 14-08-2014 au montant de **52 619.46 \$.** La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



EXPLOITATION

Résolution RT 076-08-2014

4.1 <u>DÉPÔT DES RAPPORTS MENSUELS D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC</u>

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux de Deux-Montagnes, par

sa résolution RT-337-12-2011, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de

gestion de l'eau inc;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la régie un

rapport d'activités mensuel conformément aux clauses du

contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Benjamin Crampond;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que les rapports mensuels du mois de juin et de juillet 2014 soient approuvés par le conseil d'administration de la régie. Les rapports sont joints au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 077-08-2014

4.2 <u>DÉPÔT DU RAPPORT DE COMPILATION DES DÉBITS DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LE MOIS DE JUILLET 2014</u>

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu que la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes approuve le rapport de compilation des débits de l'usine de traitement des eaux usées de la station d'épuration et la répartition entre les municipalités membres pour le mois de juillet 2014. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RT 078-08-2014

6.1 <u>LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AOÛT 2014</u>

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu que la séance du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 18h45.

NORMAND CLERMONT	GUYLAINE COMTOIS
PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE